

Séance extraordinaire du 19 mars 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 19 mars 2018 à 20 h 00, au deuxième étage de la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Gilles Bastien Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Ariane Matteau Conseillère
 Monsieur Jean Daoust Conseiller

Est absente : Madame Monique Pelletier Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 20 h 00.

Les membres du conseil, ceux présents et celui absent, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2018-03-19-095

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Traitement de la correspondance – Séance ordinaire du 5 mars 2018

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Traitement de la correspondance – Séance ordinaire du 5 mars 2018

A- Pêche hivernale – Lac des Trente et Un Milles

M.B. 2018-03-19-096

Considérant la demande d'appui reçue de la municipalité de Déléage dans le dossier de la pêche hivernale;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour appuyer cette demande;

Considérant que les membres du conseil désirent faire une demande à l'effet que la pêche blanche sur le lac des Trente et un Milles soit ouverte pour une certaine période pendant l'hiver;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de faire parvenir une demande au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs à l'effet que la municipalité de Bouchette demande l'ouverture de la pêche blanche au lac des Trente et Un Milles et ce, pour la période du 15 février au 31 mars.

Adoptée à l'unanimité

B- Courbe problématique – Intersection chemins du Lac-Cameron, de la Bergerie et de la Carpe

Note au procès-verbal

Cette lettre sera étudiée par le comité de voirie.

C- Bourse d'étude

M.B. 2018-03-19-097

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'accorder les bourses d'étude suivantes pour des élèves finissants.

Il est donc résolu que des bourses d'étude de 250\$, pour un montant maximal de 500\$ par établissements, seront remises pour des étudiants de cinquième secondaire et ce, pour chacun des établissements suivants :

Finissants de cinquième secondaire :

Établissement du Cœur-de-la-Gatineau (Gracefield)

Écoles des adultes – Gracefield et Maniwaki

Ce même principe s'appliquera pour des finissants en formation professionnelle et un montant de 500\$ sera aussi remis à la Fondation des bourses de la relève.

Adoptée à l'unanimité

D- Résolution contre la vague d'élimination de guichets automatiques et de fermeture de points de services Desjardins en Outaouais

M.B. 2018-03-19-098

Considérant que le Mouvement Desjardins a annoncé l'élimination des guichets automatiques de Plaisance, Notre-Dame-de-la-Salette et de Ripon;

Considérant que le Mouvement Desjardins a de plus annoncé la fermeture du point de services de Notre-Dame-de-la-Salette, afin de centraliser ses opérations à Val-des-Bois;

Considérant que cette vague d'élimination de guichets automatiques et de fermetures de points de services dure depuis plusieurs années et ne semble pas tirer à sa fin;

Considérant que cette vague cause des remous en Outaouais et ailleurs au Québec;

Considérant que cette vague vise principalement les petites localités;

Considérant que cette vague contribue à la dévitalisation de nos régions;

Considérant que cette orientation va à l'encontre de la mission et de la raison d'être du Mouvement Desjardins;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu :

Que la Municipalité de Bouchette signifie aux autorités du Mouvement Desjardins sa vive opposition à cette vague d'élimination de guichets automatiques et de fermetures de points de services en Outaouais et ailleurs au Québec.

Que la Municipalité de Bouchette demande que le Mouvement Desjardins redevienne, comme par le passé, un important partenaire financier et bon citoyen corporatif pour toutes les petites localités du Québec.

Que copie de la présente soit transmise à :

Monsieur Guy Cormier, Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, (bureaupresident@desjardins.com)

Monsieur Pierre Perras, Vice-président du conseil régional Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec, (pierre.perras@desjardins.com)

Monsieur Philippe Harkins, Directeur général de la Caisse du Cœur-des-vallées, (philippe.u.harkins@desjardins.com)

Monsieur David Logue, Directeur général de la Caisse de la Haute-Gatineau, (david.logue@desjardins.com)

Monsieur Mario Beaumont, Directeur général à Gracefield (mario.beaumont@desjardins.com)

Madame Stéphanie Vallée, Députée de Gatineau, (svallee-gati@assnat.qc.ca)

Monsieur Alexandre Iracà, Député de Papineau, (airaca-papi@assnat.qc.ca)

Monsieur Denis Légaré, Maire de Notre-Dame-de-la-Salette, (mairie@muni-ndsalette.qc.ca).

Adoptée à l'unanimité

E- Demande - Installation panneau signalisation – Quai public

M.B. 2018-03-19-099

Considérant la résolution M.B. 2015-06-01-157 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} juin 2015;

Considérant que cette résolution faisait suite à une demande en provenance de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau à l'effet d'obtenir une autorisation visant l'installation d'un panneau de signalisation pour leur quai public;

Considérant que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau réitère sa demande d'installation dudit panneau de signalisation et ce, à l'intersection du chemin de la Rivière-Gatineau Nord et de la Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord pour améliorer la signalisation visant l'emplacement des deux quais publics;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder à l'installation d'un panneau de signalisation indiquant la direction à prendre et ce, pour les deux quais publics. Ce panneau de signalisation sera installé à l'intersection du chemin de la Rivière-Gatineau Nord et de la Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2018-03-19-099A

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 21 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière